

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du TARN ARRONDISSEMENT de CASTRES CANTON LES PORTES DU TARN	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUGAN
---	---

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Ont pris part à la délibération : 11

**Séance du
21 avril 2026**

Date de convocation : 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-un avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier CREMOUX, Maire.

Etaient présents : M. Xavier CREMOUX, Mme Ingrid RIBA, M. FÉDOU Jean-Marc, , MAJESTÉ Françoise, LUCAS Jean-Marc, Agnès LENOIR, , M. Michaël VANDER HEYDEN, M. Benoit MENGES, Mme Karen RATABOUL

Excusés : Adrien BELIN, SOUBIES Pauline

Pouvoir : M. Adrien BELIN (procuration à M. FEDOU; MMe SOUBIES Pauline (procuration à M. CREMOUX)

Secrétaire de séance : Michaël VANDER HEYDEN

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF Commune 2026 :

Vu le projet de budget primitif Commune 2026
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement		
Réelles	225 958.00 €	219 902.74
Ordres	0.00 €	0.00 €
023 Virement à la section d'investissement	81 310.00 €	0.00 €
002 – Excédent antérieur reporté	0.00 €	87 365.26
TOTAL	307 268.00 €	307 268.00
Section d'investissement		
Réelles	171 764.00€	90 454.00€
Ordres	0.00 €	0.00 €
001-Solde exécution investissement reporté	26 230.07 €	0.00 €
021 virement a la section de fonctionnement	0.00 €	81 310.00 €
1068-Excédent de fonctionnement	0.00 €	26 230.07 €
TOTAL	197 994.07 €	207 228.00 €
TOTAL	505 262.07 €	505 262.07 €

- **INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Fait et délibéré à Lugan, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance
VANDER HEYDEN Michaël

M. le Maire
Xavier CREMOUX